

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS  
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE



\* \*  
\*

Séance du 20 Février 2014

22 - COMMUNICATION

**22.9 - Partenariat et convention entre Tisséo-SMTC et l'association Printemps de Septembre à Toulouse, organisatrice du « Festival International d'art de Toulouse »**

L'an deux mille quatorze, le vingt février, à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président du Syndicat Mixte.

**COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :**

Etaient présents :

MMES COURADE, DURRIEU, MAUREL, MM. CARREIRAS, COHEN, GODEC, GOIRAND, KELLER, MARQUIE, RAYNAL, SEMPE.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. ANDRE, BRIANÇON, SICARD.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :**

Etaient présents :

MM. INTRAND, LAVIGNE.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL :**

Etaient présents :

MM. BACOU, EMERAS.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :**

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MME ROUCHON, M. SUAUD.

Monsieur le Président expose que dans le cadre du Festival International d'Art de Toulouse qui se tiendra du 24 mai au 23 juin 2014, il a été envisagé de participer à la valorisation du festival et à la mise en avant de l'accès en transports en commun aux différents lieux d'expositions qui seront investis dans le cadre de cette manifestation.

L'investissement de Tisséo-SMTC au sein de ce partenariat s'établit comme suit :

### **1. CREATION D'UN TITRE DE TRANSPORT COLLECTOR FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART DE TOULOUSE**

Tisséo-SMTC s'engage à créer un titre de transport collector spécial « Festival International d'Art de Toulouse ».

Quantité : 110 000 exemplaires

Validité du titre : 1 déplacement

Distribution : Réseau Bus Tisséo

Tisséo-SMTC s'engage à retirer 300 titres sur ces 110 000 (150 seront mis à disposition de l'association LE PRINTEMPS DE SEPTEMBRE et 150 à Tisséo pour leurs relations publiques).

**NON-RECETTE (SORTIE 300 TITRES 1 DEPLACEMENT) : 480 EUROS**

### **2. DIFFUSION D'UNE ANNONCE SONORE - RESEAU TISSEO**

Tisséo-SMTC s'engage à autoriser la diffusion d'une annonce sonore assurant la promotion de la manifestation sur son réseau métro du 5 mai au 23 juin - 2014.

L'association s'engage à réaliser l'annonce sonore et à assurer la prise en charge des frais liés à la duplication de cette dernière auprès de la société MIDISCOM.

**COUT NUL**

### **3. MISE A DISPOSITION D'ESPACES D'AFFICHAGE**

Tisséo-SMTC s'engage à assurer la mise à disposition des espaces d'affichage suivants du 23 mai au 15 juin 2014 :

- Voussures de Bus
- Quais métro (si et seulement si le logo de Tisséo est mis en avant avec une mention spécifique).

L'association le Printemps de septembre, organisatrice du Festival International d'Art de Toulouse, s'engage à réaliser l'impression des affiches précitées et à les remettre à Tisséo, avant le 2 mai 2014.

**COUT NUL**

### **4. COMMUNICATION**

L'association le Printemps de Septembre à Toulouse s'engage à apposer le logo de Tisséo sur l'ensemble de sa campagne de communication.

Il convient dès lors d'établir une convention fixant les modalités de mise en œuvre de ce partenariat.

Par conséquent, il est proposé au Comité Syndical d'approuver les termes de cette convention et d'autoriser le Président à signer cette dernière.

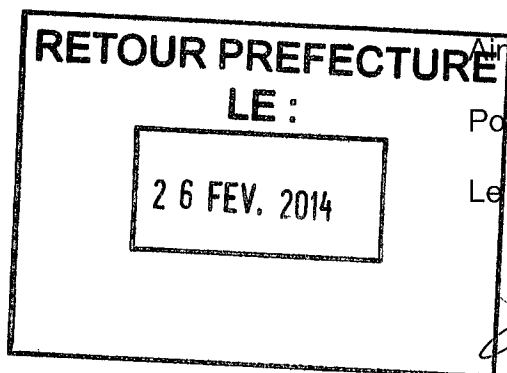
\* \*  
\*

- Le Comité Syndical :
- Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

**ARTICLE 1 :** APPROUVE les termes de la convention de partenariat avec l'association le Printemps de Septembre à Toulouse.

**ARTICLE 2 :** AUTORISE le Président à signer ladite convention.

**ARTICLE 3 :** DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Pierre COHEN**